



PRÉFET DU VAL-D'OISE

PREFECTURE

Cergy-Pontoise, le

CABINET DU PRÉFET

Pôle Sécurité Intérieure
et Routière

Monsieur,

Vous avez obtenu le permis de catégorie A, autorisant la conduite d'une motocyclette, je vous en félicite. Le mode de déplacement qu'il permet est agréable et commode, notamment en région parisienne. Pour qu'il vous donne entièrement satisfaction, j'ai tenu à vous apporter, au moment où vous prenez possession de votre permis, quelques informations utiles à votre sécurité.

Les accidents de la route ont beaucoup diminué dans le Val d'Oise depuis 2003. Cependant, le nombre des victimes reste important, notamment parmi les usagers de deux roues motorisés. Sur 33 tués sur les routes du Val d'Oise en 2011, 9 étaient des usagers de deux roues motorisés.

Le manque d'expérience des détenteurs récents du permis moto est parfois à l'origine d'un comportement involontairement dangereux pour eux-mêmes et pour les autres, et les rend vulnérables au mauvais comportement ou au manque d'attention d'autres usagers de la route.

Des mesures de précaution peuvent améliorer votre sécurité. Le petit guide « Deux roues motorisés, JE M'EQUIPE » que j'ai le plaisir de vous remettre ci-joint rappelle que s'équiper pour se protéger reste la priorité en deux roues motorisés. Cette nécessité absolue d'un bon équipement prise en compte, le respect des règles du code de la route et l'application de quelques conseils afin d'être mieux vu des autres usagers permettra d'améliorer votre plaisir de conduire.

Par ailleurs, afin de compléter si vous le souhaitez votre formation à la conduite, des journées de « perfectionnement à la conduite des deux roues motorisés » gratuites sont organisées pour le département. Le programme de cette journée comprend :

- un parcours routier dans le Val d'Oise, en groupes encadrés : départ et retour de Cergy;
- des ateliers théoriques (les équipements du motard, risques liés à l'alcool et aux produits stupéfiants) ;
- des ateliers pratiques (maniabilité, freinage et trajectoire, le contrôle de la vitesse, l'importance du regard).

Vous pourrez recevoir des informations complémentaires sur la conduite des deux roues motorisés et les services qui peuvent vous être utiles, en consultant le site internet (<http://www.val-doise.gouv.fr>) de la préfecture ou en contactant par courriel, à l'adresse suivante cdmmoto95@gmail.com, Eric Cathelinaud et Christophe Coraux, tous deux chargés de missions deux roues motorisés pour le Val d'Oise.

Je vous souhaite bonne route et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Préfet,

Pierre-Henry MACCIONI

PJ:1